

Nice le 16/08/2024

Tract UFAP UNSa Justice Nice N°6/2024

Un service à la Carte

L'UFAP UNSa Justice remarque qu'un malaise s'instaure dans le Corps des Officiers.

Force est de constater qu'une iniquité s'installe dans la gestion de leur service et de leurs missions.

A l'heure où l'Administration prône l'égalité « Homme-Femme », sur la Maison d'Arrêt de Nice nous constatons le contraire.

Pourtant il y a peu, une note de service nous informait de la nomination de référents Homme-Femme dans notre établissement.

En effet, certains se permettent de doubler leurs astreintes ou de récupérer leur permanence alors même que leur binôme est absent.

En revanche, pour d'autres c'est strictement interdit.

De même, certains peuvent effectuer une partie de leurs tâches en télétravail alors que d'autres non.

Ces disparités de traitement créent une ambiance délétère au sein de l'équipe des Officiers.

L'UFAP UNSa Justice exige que la direction locale agisse et mette fin à ces discriminations.

L'UFAP UNSa Justice, un syndicat de progrès, une présence quotidienne...

Le Bureau Local

UFAP UNSa Justice